



Négociations conventionnelles dentaires : le COMIDENT dénonce le désengagement de l'Etat face à l'augmentation annoncée du ticket-modérateur

Communiqué de presse

Paris, le 3 juillet 2023

En pleine négociations conventionnelles dentaires, le Ministère de la Santé et de la Prévention a annoncé une augmentation du ticket-modérateur de 30% à 40% à compter d'octobre 2023. Le COMIDENT regrette profondément cette annonce, qu'il analyse comme un désengagement de l'Etat sur un enjeu de santé publique majeur.

Dans son Rapport de situation sur la santé bucco-dentaire dans le monde de novembre 2022, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) désigne la santé bucco-dentaire comme un parent pauvre de la santé mondiale, invitant les pays à se responsabiliser pour une meilleure prise en charge des soins et de la prévention.

En annonçant une augmentation significative du ticket-modérateur de 30% à 40% à compter d'octobre 2023, soit un transfert de charges à hauteur de 500 millions d'euros pour les ménages et les complémentaires santé, le Ministère de la Santé et de la Prévention se place à contre-courant des recommandations de l'OMS et de celles des professionnels du secteur.

Le COMIDENT craint une augmentation du nombre de renoncements aux soins et une baisse significative des actes préventifs. Ces derniers permettent pourtant d'éviter un grand nombre de pathologies bucco-dentaires mais sont aussi des facteurs de risques ou d'aggravation pour d'autres problèmes de santé comme les maladies cardiovasculaires, les AVC, les infections à distance (endocardite infectieuse), certains cancers, ou bien la maladie d'Alzheimer.

Selon l'Observatoire national de la démographie des professions de santé, seulement 43% de la population consulte un chirurgien-dentiste au moins une fois par an en France. « *Il est donc aujourd'hui crucial de financer la santé bucco-dentaire, au même titre que la santé en général. Le désengagement de l'Etat est regrettable et constitue une preuve supplémentaire de l'absence de vision et du manque de considération des pouvoirs publics pour un enjeu de santé public majeur. Nous demandons des Etats-généraux de la santé bucco-dentaire. La mise en place d'une stratégie nationale ambitieuse qui ferait de la prévention un axe prioritaire, est la seule condition à une amélioration notable de la santé bucco-dentaire des Français.* », affirme Pierre-Yves Le Maout, Président du COMIDENT.

Contact presse

Pierre-Yves LE MAOUT

contact@comident.fr / 01 48 74 11 08

A propos du COMIDENT

Organisation professionnelle des entreprises de la santé bucco-dentaire, le COMIDENT rassemble depuis 2005 plus de 150 fabricants et distributeurs de dispositifs médicaux dentaires en France (6.300 emplois), essentiels à l'activité des 43.000 chirurgiens-dentistes et des 18.300 prothésistes dentaires. Fortement investies dans la R&D, ces entreprises appuient la mutation des parcours de soins et le renouvellement des approches médicales des professionnels de santé.